

assertion peut-elle se produire en face de l'éclatante lumière des faits, en face de l'amélioration constante du sort des travailleurs depuis le début de ce siècle ? Si elle pouvait être vraie lorsque les ouvriers étaient isolés, privés du droit de coalition et d'association, elle est vraiment insoutenable lorsqu'on a assisté à tant de grèves prolongées qui ont le plus souvent été heureuses, quand les demandes des ouvriers n'étaient pas incompatibles avec le bon fonctionnement et l'existence même de l'industrie, lorsqu'on a sous les yeux la puissance, trop souvent même la tyrannie, des syndicats professionnels.

L'ouvrier, dit-on, n'est pas libre parce que le chômage pour lui c'est la famine, mais n'est-ce pas aussi fréquemment la ruine pour le patron ? et tandis que le premier trouve en général à se procurer à crédit ce qui est indispensable à son existence, le second ne peut se soustraire aux engagements qu'il a pris : ce n'est pas seulement à la perte de sa fortune, c'est parfois aussi au déshonneur que l'expose une grève prolongée.

En second lieu, est-il bien exact que la concurrence tende toujours à réduire les salaires au prix le plus bas possible ? En fait de salaire, tout industriel est-il forcément mouton de Panurge, comme le dit une lettre d'un filateur de Verviers reproduite par M. Bodeux ? Mais, d'après le même auteur, une grève avait éclaté à Renaix, en 1895, parmi les tisserands qui réclamaient l'adoption d'un tarif uniforme au lieu des prix très dissimilaires auxquels étaient payés les mêmes tissus dans les différentes fabriques. Il est probable cependant que les prix de vente de ces tissus au public était à peu de chose près les mêmes, sans quoi certaines de ces fabriques n'auraient pu faire leurs affaires ; si donc certains industriels parvenaient à livrer leurs produits à aussi bon marché que d'autres tout en payant mieux leurs ouvriers, c'est donc que le taux des salaires n'est pas le seul facteur du prix de revient ni même le principal. Et, du reste, l'Angleterre n'est-elle pas le premier pays industriel du monde, celui dont la concurrence se fait sentir le plus vivement sur tous les marchés et les ouvriers anglais ne sont-ils pas parmi les mieux payés ?

La tendance des salaires à s'avilir toujours par suite de la concurrence, loin d'être démontrée par les faits nous semble au contraire démentie par eux, et la fixation d'un minimum n'est donc nullement nécessaire.

D'ailleurs, le salaire minimum léserait ceux qu'il prétend protéger : il aboutirait fatalement au renvoi des ouvriers les plus médiocres, parce que les patrons trouveraient, comme on dit vulgairement, qu'ils n'en ont pas pour leur argent, et à l'établissement d'un salaire uniforme, ce qui nuirait fort, d'autre part, aux ouvriers d'élite et couperait dans sa racine toute tendance au progrès et au perfectionnement de la main-d'œuvre. Parmi les personnes que M. Bodeux a consulté au sujet du salaire minimum, celles qui se prononcent en sa faveur s'efforcent de nier ces conséquences de la réforme qu'ils préconisent. L'une d'elles, M. H. Boland, avocat à Vervier et ancien conseiller communal de cette ville, affirme d'ailleurs que l'exclusion des ouvriers médiocres a déjà lieu sous le régime de la liberté : " Dans l'industrie du tissage à Verviers, dit-il, on a vu se développer le phénomène suivant ; d'abord on a pris moyennant un maigre salaire parmi les ouvriers sans travail les plus mauvais travailleurs ; c'était ceux-là qui étaient le plus disposés à livrer leur travail à bas prix ; puis les bons ouvriers restant sans ouvrage se sont vus contraints d'accepter les diminutions de salaires sous peine de mourir de faim et les patrons leur ont fait place à l'atelier en se débarrassant des ouvriers inférieurs." Mais, s'il en est ainsi, comment les avocats de la fixation d'un salaire minimum peuvent-ils soutenir que le système n'aboutit pas au salaire uniforme ? Qui empêchera, sous le régime qu'ils rêvent, les patrons de procéder de même, de n'employer d'abord que des ouvriers médiocres heureux encore d'obtenir le minimum légal, pour l'imposer ensuite, par crainte de la famine, aux bons ouvriers restés sans travail ?

Aujourd'hui, au contraire, comment les choses se passent-elles ? C'est ce que va nous apprendre M. l'ingénieur H. Doat dans la réponse qu'il a faite aux questions que lui posait M. Bodeux : " Un ouvrier, dit-il, se présente à nos fonderies pour être embauché, il s'informe de ce qu'il pourra gagner. Presque toujours on lui répond sans précision, en lui indiquant ce que gagnent les ouvriers de sa profession, les uns 3 fr. 50 d'autres 4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. par jour. S'il cherche de l'ouvrage parce qu'il est sans travail, il accepte toujours. Dès la première paie de quinzaine, il sait à combien on l'a évalué ; s'il est satisfait et s'il espère gagner encore dans l'appréciation de ses chefs, il reste ; sinon

il donne ses huit jours et va essayer ailleurs. Si le patron, ce qui peut arriver dans les petits ateliers, a voulu essayer de le payer trop peu et qu'il juge pouvoir augmenter l'homme que maintenant il connaît, il y a discussion de prix et l'entente peut s'ensuivre. C'est le cas où un ouvrier a demandé du travail. S'il est déjà employé chez un patron et désiré par un autre il refuse naturellement de se déplacer sans un avantage et il y a fixation préalable du prix, quitte à le modifier après la première quinzaine, si le patron croit s'être trompé sur la valeur de l'homme." Voilà bien comment les choses se passent en réalité et l'ouvrier a ainsi avantage à se perfectionner, à sortir du commun alors que l'établissement du salaire minimum entraînant le salaire uniforme tuerait en lui l'esprit d'émulation.

(A suivre).

#### PETITES NOTES

D'après le journal allemand *Eisen Zeitung*, des essais ont été faits récemment dans une fabrique de Sheffield, en présence du duc de Cambridge, avec un bouclier en acier inventé par le capitaine Boyton. Ce bouclier est en acier additionné de chrome, ce qui a pour conséquence de donner au métal une dureté exceptionnelle. Ce bouclier serait destiné à protéger l'infanterie et dans ce but, il serait pourvu à sa partie supérieure d'embrasures. L'épaisseur ne serait, dit-on, que d'un millimètre et suffirait, cependant à annihiler entièrement les effets d'un projectil tiré par un fusil Lee Metford, à une distance de 30 mètres. Les projectiles ne font dans le corps même du bouclier qu'un léger bossage. La forme de cette nouvelle n'est pas encore assez sûre pour en rendre le contenu, presque incroyable, digne de foi.

La métallurgie a fait des progrès vraiment merveilleux depuis une cinquantaine d'années, et l'on peut s'en rendre compte en comparant la production journalière d'un haut-fourneau actuel avec celle d'un haut-fourneau de l'ancien temps. En 1851, à Berbeck, près d'Essen, on construisait un haut-fourneau qui donnait par vingt-quatre heures de vingt-cinq à trente tonnes de métal : on considérait cela comme véritablement admirable, car ceux qui fonctionnaient à cette époque ne fournissaient même pas dix tonnes. En 1875, on ne pouvait guère encore constater de réels progrès, puisque les fourneaux de Siegen ne produisaient que vingt-cinq tonnes. Mais en 1890 déjà, les plus grands appareils de Westphalie donnaient jusqu'à cent vingt tonnes, et à l'heure actuelle, en Silésie comme en Westphalie, on arrive à cent quatre-vingts tonnes.

Et voici que maintenant on allume dans les fameuses usines Carnegie, aux Etats-Unis, de nouveaux hauts-fourneaux qui produisent quatre cent vingt-huit tonnes par journée, chiffre auquel on ne pouvait même pas s'attendre.